



Création de la ZAC Cassine : vers une urbanisation des terres des anciens jardins de la Cassine ?

A l'heure où Chambéry métropole lance la concertation sur l'aménagement du futur quartier Cassine, Jardinons la Ville 73 réaffirme son engagement en faveur de l'agriculture urbaine et reste attentive à ce que ce quartier garde trace de son histoire maraîchère. Elle attend par ailleurs des réponses quant au processus de dépollution « écologique » engagé sur le site des anciens jardins familiaux et son utilité réelle. Elle souhaite enfin que le temps de la concertation ne se transforme pas en espace marketing pour le projet, mais débouche sur une réelle vision partagée de l'avenir du quartier.

20 ans après avoir institué la Zone d'Aménagement Différé Cassine et presque 2 ans après la destruction des jardins partagés, Chambéry métropole lancera le 15 novembre une concertation sur l'aménagement de ce quartier en vue de créer une Zone d'Aménagement Concerté.

Pour essayer d'enrichir ce projet, Jardinons la Ville 73 analysera l'ensemble du projet présenté et relayera les avis et commentaires de ses adhérents et sympathisants sur son site internet <http://www.jardinonslaville73.org/>.



Il nous semble en effet important que le projet, dans sa version finale, soit le reflet des attentes des habitants et réserve une vraie place à l'agriculture urbaine présente à la Cassine jusqu'en 2014.

Les anciens jardins voués à l'urbanisation ?

D'après les premiers éléments recueillis dans la délibération de Chambéry métropole ou présentés par Michel Dantin lors de réunions de quartier au cours du mois d'octobre 2016, nous sommes plutôt satisfaits de voir que le projet initial de quartier d'affaires s'oriente désormais vers un quartier urbain plus diversifié, avec la présence d'entreprises artisanales ainsi que d'habitat.

Nous regrettons cependant qu'aucune rencontre n'ait été organisée avec notre association au cours de la phase d'étude pour évoquer ensemble le devenir des jardins, ce en dépit de nombreux échanges entre Chambéry métropole et notre association depuis 2012.

D'après les premières esquisses de projet présentées, nous constatons que l'hectare de terre arable des anciens jardins de la Cassine, cultivé par plus de soixante familles jusqu'à leur destruction au bulldozer par Chambéry métropole en février 2015, disparaît au profit de bâtiments.

Il est pour nous difficilement compréhensible de voir disparaître la richesse sociale et environnementale du maraîchage et des jardins partagés présents sur ce site depuis plusieurs générations.



Des enjeux environnementaux indéniables

Dans ce nouveau projet, nous serons également attentifs à la préservation des espèces protégées présentes dans les anciens jardins, dont la destruction est encadrée par une réglementation spécifique.

Rappelons que des mesures de préservation y avaient été préconisées en 2013 par l'enquête publique « reconquête de l'axe de la Leysse ».



Un processus de dépollution encore en question

Au cours de cette phase de concertation, nous serons également en attente d'informations sur le processus de dépollution des terres des anciens jardins de la Cassine.

Cette dépollution par procédé de phyto-remédiation au maïs est en cours depuis 2015 afin, comme l'annonçait Chambéry métropole « d'assainir les sols contaminés et de pouvoir ainsi réutiliser les terres arables de qualité non contestable ». Aujourd'hui, malgré nos demandes¹, nous n'avons pas obtenu d'information sur la suite et les résultats du processus².

Rappelons ici que l'Agence Régionale de Santé³ a reconnu que la consommation des fruits et des légumes de la Cassine ne représentait aucun danger, résultats confirmés par des analyses indépendantes.



Pour que concertation ne rime pas seulement avec communication

Dans l'objectif de garantir la meilleure réussite à ce projet d'aménagement, nous demandons la publication du rapport bilan de cette concertation et resterons attentifs à ce que les avis de la population soient pris en compte dans la construction du nouveau quartier Cassine.

Contact Presse : 06 64 47 23 77 - jardinonslaville73@riseup.net



1 [Courrier de Jardinons la Ville 73 adressé à Chambéry métropole – juin 2016](#)

2 [Délibération Chambéry métropole du 4 février 2015](#)

3 [Courrier de la Préfecture de Savoie du 28 décembre 2015](#)